

Apiculture.

Du faux couvain, et comment on y remédie. — Le faux couvain est la plus grande contagion que les abeilles aient à redouter : quand il y en a trop dans une ruche, c'est une perte pour elles qui les fait périr ou désertent leur habitation, quand on néglige de l'ôter. Les vers et les nymphes mortes et pourries dans leur cellule, sont ce qu'on nomme le *faux couvain*. Cet accident a lieu quand les abeilles, faute de bonne nourriture, en donnent une mauvaise aux vers, ou bien lorsque les œufs sont mal placés dans les alvéoles, et que le ver ne peut briser son enveloppe pour sortir, ou que le froid a été assez rigoureux pour le faire mourir.

L'unique remède, c'est d'enlever ce faux couvain, de couper les gâteaux qui en sont infectés, de bien nettoyer la ruche, de laisser ensuite jeûner les abeilles pendant deux jours, afin qu'elles évacuent toute la mauvaise nourriture qu'elles ont prises. On leur donne ensuite du sirop fait de sucre et de bon vin réduit, afin de les fortifier.

Si la ruche était totalement infectée, il faudrait absolument en changer les abeilles ; et si on est dans l'intention de s'en servir encore, il la faut nettoyer parfaitement, la parfumer d'herbes et de plantes aromatiques, et ensuite la frotter intérieurement avec une poignée de foin de bonne odeur ; autrement on ne pourrait l'employer sans courir le risque de faire périr les abeilles qu'on y mettrait.

De la piqûre des abeilles — Pour ramasser les essaims et travailler aux ruches, on a ordinairement des gants aux mains ; un capuchon sur la tête, avec un masque de toile de crin, bien éloigné du visage, afin de voir clair à l'ouvrage, sans craindre l'aiguillon. Il y a des personnes à qui la piqûre des abeilles ne fait aucun mal, et qui se passent de tout cet attirail quand elles vont travailler aux ruches.

Lorsqu'on est piqué, il faut à l'instant arracher l'aiguillon, s'il est resté dans la chair, parce que plus il y reste, plus il s'agite et s'enfonce ; ensuite on élargit la piqûre et on la presse, pour lui donner de l'air et en faire sortir une petite eau-rousse, qui est le venin, qui brûle et fait enfler la peau ; et on y applique après de la terre grasse détrempeée avec un peu de salive ; ou bien on lave la plaie avec de l'eau fraîche.

Le voisinage des hommes n'effarouche point les abeilles, il les rend au contraire plus familières, et elles ne font jamais de mal, à moins qu'on ne les tourmente ; c'est pourquoi, en les visitant, il faut les laisser voltiger librement ; et quand on y touche, le faire doucement et imperceptiblement, elles ne piqueront pas.

Comment on peut voir travailler les abeilles dans leurs ruches. — Dans les ruches vitrées on ne peut voir qu'en gros le travail des abeilles, parce que les rayons opposés bouchent la lumière ; les abeilles même ne s'y plaisent point. Ainsi, pour bien les voir travailler dans leurs ruches, il faut en prendre une, la mettre dans le jardin, l'embouchure en haut, et la couvrir d'une forte toile, capable d'empêcher la pluie et l'humidité de la nuit d'y pénétrer, en laissant toujours l'entrée libre aux abeilles. Quand on voudra les voir travailler, avant le soleil cochant, on soulèvera un peu cette toile, et on verra les abeilles demeurer tran-

quilles sur les rayons, pendant que d'autres viennent ôter leurs charges et travailler. Quoique toute la ruche soit toujours en mouvement, l'ouvrage ne se fait pourtant pas assez vite pour qu'il avance à vue d'œil ; le progrès n'en n'est pas plus sensible que le cours de l'ombre d'une aiguille de cadran.

Si, par curiosité, on veut avoir des ruches de verre, on doit préserver ces ruches des maladies qui ont coutume d'y attaquer les abeilles, parce que le verre est froid et humide l'hiver. Pour cela, il faut, pendant l'automne et l'hiver, tenir la ruche dans un endroit où l'on fasse du feu tous les jours, en sorte que l'eau n'y gèle point, que la ruche soit bien fermée par le bas, pour que les abeilles ne puissent par sortir, et remettre exactement le couvercle de bois qui la couvre ; dès lors on pourra les voir travailler jour et nuit.

Où, pour mieux faire, on entoure une ruche à panneaux de verre montée sur du bois, car le verre seul est trop chaud l'été et trop froid l'hiver ; il fatigue et rebute les abeilles, qui n'y peuvent montrer que très-difficilement. Il faut que cette ruche vitrée soit carrée, large en bas d'un pied et demi ; qu'il y ait quatre panneaux avec leurs volets à chaque face, posés à différentes hauteurs, afin de mieux voir par toute la ruche, qui, allant un peu en rétrécissant par le haut, se terminera en forme de pavillon ou de dôme, selon le goût. Il est nécessaire que le bois soit peint pour qu'il ne travaille point ; et qu'il y ait plusieurs crans ou dentelures dans la ruche, afin que les abeilles montent et descendent plus facilement. Il faut aussi y croiser plusieurs bâtons, et tenir toujours la ruche fermée de ses volets, pour garantir les abeilles du grand chaud et du froid. L'hiver, on peut encore mettre un paillason par-dessus.

Choses et autres.

— Nous rappelons à nos lecteurs que l'exposition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska aura lieu à St. Alexandre, jeudi prochain, le 7 octobre ; celle de Montmagny aura lieu à St. Thomas de Montmagny, mardi, le 5 octobre.

— L'exposition agricole de la Société d'agriculture du comté de Joliette aura lieu à Joliette le 5 octobre prochain ; celle du comté de Montcalm aura lieu le 7 octobre prochain, à Ste. Julie.

— Le *Journal des Trois-Rivières* dit qu'il est sorti des districts des Trois-Rivières et du Saguenay pour \$200,000 de bluets cette année. Ces bluets ont été expédiés en grande partie, par rail, vers les Etats du Sud.

— Le fromage devient de plus en plus populaire dans les campagnes du district des Trois-Rivières. On annonce que plusieurs fabriques se mettront à l'œuvre le printemps prochain.

— Le *Courier du Canada* annonce qu'il y a un fort courant d'opinion en faveur d'une réduction de prix dans les taux de passage sur les chemins de fer, parce que l'on croit que la réduction aura l'effet de beaucoup augmenter le nombre des voyageurs, et que les profits des compagnies augmenteront. Plusieurs de ces compagnies de chemin de fer ont réduit leurs taux à deux centus par mille pour les longvoyages.

Comme on le voit, rien n'est épargné pour attirer l'émigration de nos compatriotes aux Etats Unis. Rien n'assure cependant qu'à la fermeture de la navigation, on ne fasse payer aux émigrés qui désiraient se repatrier cette diminution, et que par là on les oblige à travailler à des prix infiniment réduits, dans le cours de l'hiver.

A nous donc, canadiens-français, de nous mettre en garde contre ces faucons qui ne sont que passagers, soyons-en certains chez nous, notre population si courageuse. Ouvrons nos terres à la colonisation. Que l'on réponde à l'appel que vient de nous faire notre vénérable Archevêque ; déliions le cordon de notre bourse pour en retirer la faible obole de